



Nouvelle appli de dialogue entre les habitants et le Département.
Une démocratie locale plus directe et plus participative, c'est dans l'Ain, 1^{er} Département de France à proposer ce service.

CONFÉRENCE DE PRESSE
Lundi 21 mars 2016

Contact presse

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr
www.ain.fr



L'Ain vient de créer l'application Ain360. Il est la 1^{ère} collectivité de France à proposer cet outil de participation citoyenne.

Ain360 se veut une réponse innovante aux attentes des habitants : une démocratie locale plus directe, davantage de transparence, de réactivité, de dialogue et d'interactivité entre les habitants et leurs représentants.

RAPPROCHER LE DÉPARTEMENT DE SES HABITANTS



Ce n'est pas...

- Un instrument de sondage.
- Un défouloir.
- Un fichier électoral. Les abonnements sont gérés, de manière totalement confidentielle, par un tiers de confiance mandaté, la société qui a développé l'application.
- Un artifice démagogique destiné à donner l'illusion de la cogestion.



C'est...

- Un nouvel outil numérique de dialogue entre le Département et ses habitants.
- Un outil au service de l'intelligence collective.
- Un outil de démocratie directe.

Avec Ain360, le Département de l'Ain affirme sa volonté d'être au plus proche des citoyens !

AIN360, COMMENT ÇA MARCHE ?



→ Application gratuite pour smartphones et tablettes

→ Téléchargeable sur Apple Store et Play Store



Prenez part au débat

Économie, solidarité, jeunesse, routes et transports, culture et sports, tourisme... Autant de thématiques sur lesquelles les habitants de l'Ain pourront se prononcer.

Des débats seront postés par le Département. Et pour plus de démocratie locale, les internautes, eux-mêmes, seront invités à publier des sujets sur lesquels l'ensemble des utilisateurs de l'application pourront réagir, sous réserve que les thèmes soient conformes aux conditions d'utilisation. Ainsi, les débats contenant des injures, incitant à la haine, portant atteinte à la vie personnelle des membres, par exemple, ne seront pas autorisés.

Chaque utilisateur ne pourra voter qu'une seule fois. Les débats resteront en ligne une semaine. Les résultats des votes s'afficheront en temps réel.

Prenez contact avec vos élus

L'utilisateur pourra aussi utiliser l'application pour entrer en contact avec la collectivité et ses élus, non pas pour régler les problèmes individuels, mais pour apporter sa réflexion, sa réaction aux initiatives du Département, ses interrogations, ou tout simplement sa contribution de citoyen responsable et soucieux de l'intérêt général.



MIEUX RÉPONDRE AU BESOIN D'INFORMATION DES HABITANTS

#session01



L'application Ain360 ne se substitue pas aux réseaux sociaux mais ouvre des voies nouvelles d'expression. Les habitants de l'Ain peuvent suivre sur le compte Twitter du Département de l'Ain l'ensemble des débats en « tweet live » avec le « hashtag » #session01.

Par ailleurs, une réflexion est en cours sur la captation vidéo et la diffusion en direct sur internet des débats de l'Assemblée départementale.